

Objectifs

Le master Urbanisme et Aménagement vise à la préparation au métier d'urbaniste en France et à l'international.

La première année comprend à la fois des enseignements de tronc commun (dispensés à l'ensemble des Masters de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble) et de spécialité.

La deuxième année, quant à elle, constitue un parcours autonome avec des enseignements qui lui sont propres.

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants à de nouvelles opportunités professionnelles dans le contexte de la mondialisation, de l'évolution urbaine des grandes aires géographiques et de l'adaptabilité permanente de la profession aux grandes mutations économiques, écologiques et politiques internationales.

Il s'agit de permettre aux étudiants d'acquérir une solide culture de la ville et la maîtrise des outils techniques nécessaires au pilotage de projets complexes.

Ainsi, la formation vise à sensibiliser et former les étudiants à l'exercice de la profession d'urbaniste dans des contextes différenciés : les modes d'urbanisation globalisés, les processus de planification et les méthodologies d'intervention, le développement et la gestion urbaine, l'accessibilité aux espaces et aux réseaux, l'habitat, la marginalité urbaine et la lutte contre la pauvreté.

Les étudiants sont formés à comprendre et s'adapter à des territoires et des enjeux diversifiés.

Programme

La deuxième année de master qui propose une alternance aux apprentis comporte des enseignements généraux sur des thématiques transversales : Réseaux et services urbains ; Foncier et habitat ; Ecologies ; Ville inclusive ; Participation et expertises partagées ; Développement social urbain ; Risques et crises urbaines.

De plus, des cours et des ateliers de projet permettent des mises en pratique pour affiner les postures, les méthodologies et la maîtrise des outils : Représentation ; Montage de projet ; et quatre ateliers internationaux (par exemples ces dernières années en Suisse, en Pologne, en Tunisie).

La formation favorise la pratique du travail en équipe internationale qui intègre des étudiants étrangers et des échanges avec les universités partenaires.

Débouchés professionnels

Les étudiants peuvent prétendre à la qualification de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) et exercer la profession d'urbaniste aussi bien en France qu'à l'étranger dans les champs de l'analyse, de la prospective et de la gestion territoriale.

Les diplômés se placent dans les collectivités territoriales, les agences d'urbanisme et d'architecture publiques ou privées, les sociétés de conseil et d'expertise internationale, les ONG, les organismes internationaux, etc.

Exemples de postes occupés par les diplômés :

- Chefs de projet/programmes pilotés par des ONG, Agences des Nations Unies (UN-Habitat, PNUD, Banque Mondiale, etc...), l'Union Européenne ou la Coopération française (AFD notamment).
- Urbanistes et aménageurs de bureaux d'étude développant leurs activités à l'international.
- Consultants / experts auprès des opérateurs internationaux du développement.
- Responsables de services de coopération décentralisée au sein des collectivités locales françaises.
- Responsables de service au sein de collectivités locales ou d'administrations étrangères.
- Chargé d'étude/mission pour le compte d'acteurs publics, privés ou associatifs œuvrant dans le domaine du développement, de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Par ailleurs, les étudiants intéressés peuvent poursuivre en doctorat d'urbanisme et d'aménagement.

Rythme d'alternance

La formation dure 11 mois, de septembre à juillet.

Une session de formation d'une semaine est organisée chaque mois.

Lieu de formation

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)

14 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE

Conditions d'admission

Les étudiants du Master « Urbanisme et Aménagement » proviennent de formations diversifiées (niveau Bac + 3 minimum).

Les champs disciplinaires d'origine les plus fréquemment retenus sont : l'urbanisme, l'aménagement, la géographie, l'architecture, la sociologie, le paysage, les sciences de l'ingénieur, la science économique, l'histoire, le droit et la science politique.

L'admission en première année s'organise de la manière suivante :

1. Etablissement par les candidats d'un dossier comprenant une déclaration d'intention de quelques pages précisant les aspects dominants de la formation antérieure, les motivations pour la formation, les premiers éléments du projet professionnel envisagé, l'expérience personnelle éventuelle de pratiques d'aménagement et d'urbanisme.
2. Une épreuve d'admissibilité consistant en une note de synthèse sur les questions d'aménagement et d'urbanisme. Cette épreuve est destinée à appréhender l'aptitude au raisonnement et à l'expression du candidat et son ouverture aux problèmes spécifiques de l'aménagement et de l'urbanisme.
3. Une épreuve d'admission consistant en un entretien avec la commission d'admission de l'IUG organisée à partir d'un dossier individuel.
4. Les jurys de sélection associent professionnels et universitaires.
5. Les sélections et entretiens ont lieu en juin et en septembre.

L'étudiant titulaire de sa première année ou d'une formation équivalente peut demander un accès en seconde année du Master.

Est admis de « plein droit » en Master 2 du parcours, l'étudiant qui a validé sa première année « Urbanisme et Coopération Internationale », avec une moyenne générale de 12/20.

Le jury se réunit par ailleurs pour étudier et statuer sur les candidatures de ceux et celles dont la moyenne générale se situe entre 10 et 12/20.

Les candidats en « accès direct » M2 doivent présenter un dossier et se soumettre à un entretien devant une commission qui vérifie si les compétences acquises rendent possible une bonne insertion du candidat dans les activités et le calendrier de la formation.

Concernant l'apprentissage, 11 postes sont dorénavant attribués aux étudiants issus de la première année du Master, ainsi qu'aux étudiants directement recrutés en Master 2. Pour pouvoir bénéficier de cette option, les candidats doivent postuler dans les structures partenaires de la formation ou démarcher auprès d'employeurs potentiels.

Comment s'inscrire ?

Responsable Pédagogique : Fanny Vuillat

Contact admission :

Mme Lucile BLANC
UFR IUGA
Référente formation continue de l'IUGA
14 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE
@ : lucile.blanc@univ-grenoble-alpes.fr
☎ : 04.76.82.20.54

Contact Alternance :

Mme Sandrine GARBARINO
Direction Formation Continue et Apprentissage
@ : sandrine.garbarino@univ-grenoble-alpes.fr
☎ : 04 76 01 26 19

Une question relative à l'apprentissage ?
FormaSup Isère Drôme Ardèche
3 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE
☎ : 04.76.84.56.52
@ : info@formasup-ida.com

Le Centre de Formation d'Apprentis FormaSup Isère Drôme Ardèche assure le bon déroulement, le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec l'Université Grenoble Alpes.